

UNE RÉALISATION DU PAYSANAT : AIN-DJELLOULA

(SUITE)

Le premier article publié dans le « Bulletin Economique de la Tunisie », n° 14, de mars 1948, au sujet du lotissement paysannal d'Aïn-Djelloula avait pour but de situer l'entreprise dans le cadre général d'aménagement agricole du pays et de donner un aperçu des avantages qu'il y avait lieu d'attendre de l'exploitation rationnelle d'un point d'eau en matière de revivification agricole en zone peu pluvieuse.

Cette étude préliminaire mérite d'être complétée par un exposé détaillé des mesures que durent prendre les services agricoles de la 4^e Région pour mener à bien une telle entreprise, en collaboration avec les autorités locales, les services techniques qualifiés de la Direction de l'Economie Générale, ainsi que des perturbations que l'occupation par les troupes de l'Axe causa dans ce domaine.

Le lotissement d'Aïn-Djelloula ayant été, dès le début, reconnu à vocation nettement arboricole, dès 1941, toutes mesures utiles avaient été prises, pour multiplier, sur place, les espèces devant constituer le fond des plantations. A cet effet, une importante pépinière d'abricotiers greffés sur francs fut constituée en 1941-1942. Des noyaux d'abricots collectés à Kairouan par les soins de l'Amine du Marché, en juin et juillet 1941 furent mis en stratification en décembre. Après germination très satisfaisante, la transplantation a été réalisée en janvier 1942, en pépinière rationnellement aménagée : défoncement, fumure, brise-vent secs, irrigation. Ainsi 7.000 plants de très belle venue, purent être greffés à œil dormant en septembre 1942.

Les greffons provenant de pied-mères repérés par le Service Botanique et Agronomique de Tunis dans les plantations des jardins « Abane » à Siliana et prélevés sous la surveillance d'agents compétents de ce Service, furent transportés, au fur et à mesure des besoins, du lieu d'origine au lieu d'utilisation, à dos de mulet, tout autre moyen de transport étant trop long.

Le greffage exécuté par nos soins donna d'excellents résultats, au point de vue soudure des greffons, et tout laissait espérer qu'en 1943-1944 une importante partie du lotissement pourrait être complantée en utilisant les produits de cette première multiplication avec toute garantie sur la qualité des porte-greffes et des greffons. Malheureusement, dans ce domaine, le 8 novembre 1942, le théâtre des opérations de guerre était étendu à l'Afrique du Nord, et le lotissement d'Aïn-Djelloula devait être situé en pleine zone d'opérations, dès les premiers jours de prise de contact entre les troupes adverses. Pendant de longs mois, de la mi-novembre 1942 au mois de juin 1943, l'accès du lotissement fut pratiquement impossible : de novembre au 11 avril, zone d'opérations de guerre; d'avril à juin, zone dangereuse considérée minée.

Vers la mi-juin 1942, après quelques hésitations, et au mépris des dangers qui pouvaient être encourus l'examen de l'état du lotissement d'Aïn-Djelloula fut réalisé par les Autorités locales, et les techniciens de l'Agriculture. On se trouva alors en présence d'une situation lamentable :

— L'hiver 1942-43 ayant été particulièrement pluvieux, une abon-

dante végétation spontanée recouvrait les terres antérieurement défrichées et labourées, à tel point qu'aucune trace des aménagements ne restait apparente;

— Le premier groupe d'attributaires de lots et la population locale avaient abandonnés la région, terrorisés par les événements;

— La pépinière ne subsistait que par la présence des jeunes arbres noyés dans les mauvaises herbes; les brise-vent étaient entièrement détruits;

— Le puits artésien et les installations hydrauliques d'accumulation et de répartition de l'eau n'avaient, fort heureusement pas trop souffert des faits de guerre. Seuls quelques partiteurs et le canal principal étaient légèrement endommagés par les tirs d'artillerie.

En présence d'une telle situation, et des circonstances du moment il était vraiment embarrassant de prendre une décision sur les mesures à adopter pour restaurer ce lotissement presque détruit dès sa naissance.

Une solution transitoire fut cependant adoptée. Les alliés manifestant le désir de substituer, dans l'alimentation de leurs hommes de troupes, des aliments verts naturels aux conserves dont ils faisaient un grand usage; il fut décidé d'exploiter, en régie directe, tous les lots abandonnés et de les consacrer à la production de légumes frais. Ainsi, en 1944 et 1945, environ le tiers du lotissement fut utilisé à ces fins. Cette nouvelle orientation, contraire à celle à laquelle il avait été destiné, ne donna que des résultats décevants. Il fallut en revenir à la première conception et procéder à une réattribution des lots avec remembrement pour augmenter les surfaces primitivement attribuées; passer de 1 ha à 2 ou 3 ha. Parallèlement il fallait envisager les moyens de pourvoir aux planta-

tions. La pépinière fut, à cet effet, soumise à rude épreuve. En juin 1943, les jeunes sujets greffés qui auraient dû être décapités en février, en période de repos, furent alors qu'ils étaient en pleine végétation, sectionnés à quelques centimètres au-dessus des greffons, au risque de les faire périr. Cette opération hasardeuse se révéla cependant opportune. Quelques jours après la décapitation, la majorité des yeux implantés sur les sujets en septembre 1943 entrèrent en végétation. Tous les espoirs étaient alors permis quand un des plus terribles ennemis de l'arboriculture, le vent, auquel la disparition des brise-vent laissait libre cours, se manifesta avec la plus grande impétuosité, au moment où les jeunes greffes atteignaient une dizaine de centimètres de longueur, et en détruisit près de 50% en une seule journée.

Cet accident survenant après tant d'autres, auxquels il avait été matériellement impossible de parer, fut fort regrettable; mais ne découragea nullement ceux qui avaient à charge l'entreprise d'Aïn-Djelloula. Aussi rapidement que possible de nouveaux brise-vent furent édifiés pour protéger ce qui restait de sujets greffés non endommagés. Cette persistance dans l'effort permit d'obtenir quelque 2.000 sujets greffés bien constitués, levain des jardins « Abane » de Siliana, dont le sort des pieds-mères avait été plus cruel que celui de leurs descendants d'Aïn-Djelloula, puisqu'ils furent détruits par la scie.

Les jeunes survivants de cette épopée furent transplantés en janvier 1944 sur les lots parfaitement remis en état de culture et sont aujourd'hui devenus de splendides sujets dont la norme de croissance fait l'étonnement des appréciateurs qualifiés et ce, malgré les très mauvaises conditions climatiques qu'ils ont supportées depuis leur mise en

place en culture irriguée par le puits artésien dont l'abaissement de débit a dépassé 50%.

Là ne s'arrête pas l'histoire de ces rescapés de la tourmente. Ce sont eux qui ont fourni la majeure partie du matériel de multiplication qu'a utilisé le G.O.V.P.F. pour constituer la pépinière de Belli.

Ainsi Aïn-Djelloula inscrit donc, malgré toutes ses tribulations, son histoire, dans le développement des cultures fruitières en Tunisie.

Depuis cette époque, de nouvel-

les pépinières ont été constituées dans de meilleures conditions et ont permis de compléter la plantation du lotissement. Les attributaires des lots ont bénéficiés de prêts accordés par les S.T.P. pour l'achat des plants. La mise en place a été réalisée par les Services Agricoles en utilisant la main-d'œuvre des chantiers d'assistance par le travail.

Jules TISSERON,
*Inspecteur Régional
de l'Agriculture.*